



PERMIS COTIER

Numéro Agrément 08006

CONTRAT DE FORMATION A LA CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE A MOTEUR

Entre, d'une part : ETS BARONE N° SIRET 39353066200039 représentés par les
formateurs déclarés auprès des Affaires Maritimes ;

Olivier BARONE Autorisation d'enseigner n°22844 et Mickaël BOUVILLE Autorisation d'enseigner n°21438

Et d'autre part ;

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____ Lieu de naissance : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Email : _____

Il est convenu ce qu'il suit,

Le candidat choisit de suivre la formation du Permis COTIER

En date du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____

Le bateau école se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler les dates d'un stage. Dans tous les cas, il lui sera proposé d'autres dates. L'annulation du bateau Ecole (sans report de dates possibles) entrainera le remboursement de toutes les sommes versées par le candidat. A compter de la signature du présent contrat, le candidat dispose d'un délai de rétractation de 7 jours et être remboursé des sommes engagées.

La formation comprend minimum - 6 heures de cours théoriques en salle

- 3.5 heures de cours pratiques (2h à la barre du bateau et 1h30 en individuel ou en collectif)

Le prix de la formation est de 390,00€ TTC

Mode de règlement : CB CHÈQUE ESPECES

Signature du candidat
(Précédé de la mention lu et approuvé)

Le Bateau Ecole

DOSSIER A REMETTRE AU PLUS TARD 20 JOURS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION

PIECES		PIECES	
Demande d'inscription imprimé Cerfa n°11331		Timbres fiscaux droits de délivrance 78€ - droits d'examen 30€ à régler au centre d'examen	
Certificat médical imprimé Cerfa n°11327*01		2 photos d'identité en couleurs et récentes	
Photocopie pièce d'identité		Règlement	

SARL Barone - 46, Boulevard de Beauvillé - 80000 Amiens
Tél : 03 22 92 68 73 – Email : contact@barone-plongee.fr